

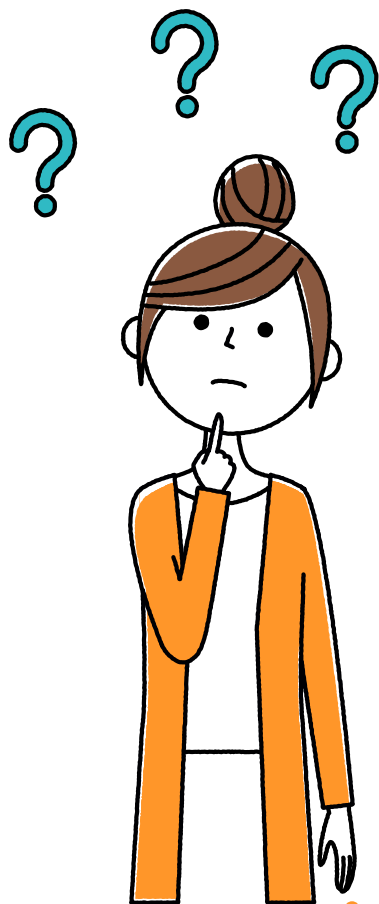
DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION 2023-2024

NOTICE EXPLICATIVE

Mesdames, Messieurs,
Votre enfant est scolarisé dans une école publique de la ville de Sens ou le sera pour la première fois à la rentrée 2023-2024. La collectivité simplifie vos démarches et vous propose un dossier unique administratif pour les inscriptions scolaires, périscolaires, restauration scolaire et accueil de loisirs.

Paroles d'élus

«Je suis heureuse de vous remettre ce courrier pour vous accompagner et vous aider dans vos démarches au moment de la rentrée et tout au long de l'année. Je souhaite à tous, parents et écoliers, une excellente année scolaire et périscolaire.»
Pascale LARCHÉ



Les dates à retenir :

POUR LES PETITES SECTIONS

Prise de rendez-vous au 03 58 45 10 36.

• **DU 9 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2023**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

POUR LES CP

• Le dossier unique vous sera transmis par l'école **DÈS LE 9 JANVIER 2023** et sera à remettre à l'enseignant de votre enfant **AVANT LE 3 FÉVRIER 2023**.

RENOUVELLEMENT DU DOSSIER UNIQUE ADMINISTRATIF

Votre enfant est déjà scolarisé
Le renouvellement du dossier d'inscription vous sera transmis dans le cahier de votre enfant **À PARTIR DU 27 MARS 2023**.

Il sera à déposer dans l'urne disponible dans chaque accueil périscolaire ou dans la boîte aux lettres, au 14 boulevard du 14 juillet 89100 Sens, **AU PLUS TARD LE 28 AVRIL 2023**.

► Renseignements :

SERVICE ENFANCE ET EDUCATION
14 BOULEVARD DU 14 JUILLET 89100 SENS
TEL : 03 86 65 86 65
Messagerie du PORTAIL FAMILLE ou
education@mairie-sens.fr

àSens

enfance - éducation

www.ville-sens.fr



▶ LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

(attention le service ne fait pas de copies)

Pour les nouveaux dossiers uniquement les photocopies :

- Un certificat de radiation si déjà scolarisé ;
- Livret de famille (photocopie des pages concernant les parents et les enfants à inscrire) ou extrait d'acte de naissance avec filiation complète ;
- Pièce d'identité des parents (recto/verso) ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer-bail, CAF, dernier avis d'imposition ou taxe d'habitation, attestation de sécurité sociale (attention aucune facture) ;
- Pages de vaccinations et des maladies contagieuses (mêmes vierges) du carnet de santé de l'enfant sur lesquelles doit figurer le nom et prénom de l'enfant ;
- Attestation d'assurance extra/scolaire 2023-2024 ;
- Attestation CAF ou MSA mentionnant le quotient ou à défaut le dernier avis d'imposition (2023 pour l'année 2022) ;

Sans ces documents ou si vous ne souhaitez pas communiquer vos revenus, le tarif le plus élevé sera appliqué

- En cas de divorce ou de séparation : Jugement précisant l'autorité parentale / Si aucun : attestation sur l'honneur précisant le mode de garde manuscrite signée des deux parents ;

Si vous êtes hébergé, il vous faudra fournir en plus :

- Une attestation sur l'honneur d'hébergement ;
- Un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant de moins de 3 mois : (quittance de loyer-bail, CAF, dernier avis d'imposition, taxe d'habitation, attestation de sécurité sociale (attention aucune facture) ;
- Pièce d'identité de l'hébergeant (recto/verso) ;
- Une preuve de votre domiciliation à cette adresse de moins de 3 mois : (CAF, pôle emploi ...)

Pour les renouvellements de dossiers d'inscription les photocopies :

- Attestation d'assurance extra/scolaire 2023-2024 ;
- Attestation CAF ou MSA mentionnant le quotient ou à défaut le dernier avis d'imposition (2023 pour l'année 2022).

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ**

COMMENT REMPLIR LE DOSSIER DE MON ENFANT ?

1) RUBRIQUE RESPONSABLES LÉGAUX :

Merci de bien vouloir indiquer les personnes responsables détentrices de l'autorité parentale.

2) RUBRIQUE SITUATION DU FOYER :

En cas de séparation il est primordial de fournir le jugement stipulant la garde de l'enfant et le détenteur de l'autorité parentale.

En cas de garde alternée cela nous permettra d'établir pour chaque responsable le planning de réservation.

3) DEUX TYPES DE REPAS SONT POSSIBLES :

Repas classique ou repas sans viande

Merci de choisir une de ses deux formules uniquement.

4) RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Pour permettre l'accueil de votre enfant dans les meilleures conditions merci de bien vouloir nous indiquer les informations nécessaires à sa prise en charge.

PAi : Projet d'accueil individualisé

Le PAi est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille. Il est établi en concertation avec le médecin scolaire ou le médecin de la protection maternelle et infantile (PMI)

5) RUBRIQUE N° ALLOCATAIRE CAF/MSA :

Pour établir le tarif des prestations uniquement. Votre quotient nous permet de calculer le tarif appliqué pour les différentes prestations.

6) AUTORISATIONS- CONTACT AUTRES QUE LES RESPONSABLES LÉGAUX :

Désigner toute personne de confiance autre que vous-même, susceptible de prendre en charge votre enfant.

ATTENTION : La réservation des prestations s'effectue au plus tard une semaine avant jusqu'à 12h.

POUR LA RENTRÉE : réservation(s) à faire maximum le 28/08/2023 avant 12h.

INFOS PRATIQUES : Le quotient pris en compte lors de l'inscription sera utilisé pour toute l'année scolaire.



DOSSIER UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE

Année 2023-2024

Cadre réservé à l'Administration

Date :

N° de dossier :

IDENTITÉ DE L'ENFANT

NOM PRENOM Sexe : M F
DATE DE NAISSANCE LIEU DE NAISSANCE

RESPONSABLE(S) LEGAUX DE L'ENFANT

		RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
		<input type="radio"/> PÈRE <input type="radio"/> MÈRE <input type="radio"/> AUTRE	<input type="radio"/> PÈRE <input type="radio"/> MÈRE <input type="radio"/> AUTRE
Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Adresse	n° et rue		
	Ville et CP		
Téléphone			
Email @			
Profession			
Nom et adresse de l'employeur			
Téléphone professionnel			
Situation du foyer		<input type="radio"/> Marié <input type="radio"/> Pacsé <input type="radio"/> Vie maritale <input type="radio"/> Célibataire <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Séparé(e) de corps <input type="radio"/> Veuve/ Veuf	
		EN CAS DE DIVORCE OU DE SÉPARATION FOURNIR OBLIGATOIREMENT: Un jugement ou attestation sur l'honneur des deux parents précisant le mode de garde - Garde alternée : <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON - Garde exclusive : <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON - Semaine paire : <input type="radio"/> Père <input type="radio"/> Mère Semaine impaire : <input type="radio"/> Père <input type="radio"/> Mère	

Services souhaités (même occasionnellement) :

Accueil périscolaire du matin ou soir : OUI NON **Restauration scolaire :** OUI NON

Accueil de loisirs du mercredi : OUI NON **Accueil de loisirs des vacances :** OUI NON

Cadre réservé à l'Administration

Niveau scolaire	
Ecole de secteur	
Ecole validée par l'administration	



FICHE SANITAIRE

Année 2023-2024

IDENTITÉ DE L'ENFANT

NOM

PRENOM

TYPE DE REPAS : REPAS CLASSIQUE REPAS SANS VIANDE

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

La fiche sanitaire est **obligatoire** et doit être remplie de manière précise et complète tous les ans. Tout élève, susceptible de fréquenter les services devra faire l'objet d'une fiche de renseignements et d'une fiche sanitaire dûment remplies.

MÉDECIN TRAITANT :

TÉLÉPHONE :

Votre enfant est-il à jour de ses vaccinations : OUI NON

Votre enfant a-t-il déjà eu :

Angine Asthme Coqueluche Oreillons Rhumatisme Rougeole Rubéole
 Scarlatine Varicelle

Votre enfant porte-t-il :

des lunettes , appareil dentaire ou auditif , a-t-il des difficultés de particulières :

.....

Votre enfant suit-il un traitement : OUI NON Le(s)quel(s) ?

Allergies :

Médicaments :..... Alimentaires :..... Autres :.....

Si oui, joindre certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Un PAI a-t-il été rédigé pour l'accueil de votre enfant : OUI NON

Si oui, merci de nous fournir le document.

Un panier repas est il nécessaire : OUI NON

N°ALLOCATAIRE

CAF/MSA :

Au nom de : Monsieur Madame



AUTORISATIONS

Année 2022-2023

Personne (s) à contacter / autorisée (s) à venir chercher l'enfant (autres que parents)

	Contact 1	Contact 2	Contact 3
NOM, prénom			
Lien avec l'enfant			
Téléphone			

- Certifie sur l'honneur avoir l'autorité parentale et certifie l'exactitude de mes déclarations
- Autorise la Direction Enfance Education, à accéder à mon quotient familial via le compte partenaire CAF PRO
- M'engage à signaler tous changements en cours d'année concernant ma situation familiale (ressources, adresse...)
- Prend acte que seule la réservation des accueils permettra la prise en charge de mon enfant
- Autorise le personnel du service Enfance à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident (SAMU, pompiers, hospitalisation, anesthésie)
- Autorise mon enfant à effectuer les déplacements avec les animateurs, à pied ou en bus si besoin, pour aller pratiquer une activité sportive ou de loisirs
- Autorise la Direction Enfance de la Ville de Sens, à photographier mon enfant. Ces photographies pourront être diffusées sur les supports papiers et numériques édités par la Ville de Sens. En aucun cas, ces images ne pourront faire l'objet d'utilisations à des fins commerciales ou dans le cadre de la promotion de partis politiques.
- Autorise mon enfant à quitter l'accueil de loisirs du soir seul (**élémentaire uniquement**)

À REMPLIR ET À SIGNER OBLIGATOIREMENT

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent dossier d'inscription. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur des différents services pour lesquels je demande l'inscription de mon enfant et déclare en accepter les modalités.

Fait à :

Le :

Signature obligatoire des responsables légaux:

La ville de Sens, dans sa mission d'intérêt public traite vos données personnelles afin d'assurer la gestion des inscriptions scolaires et périscolaires.

Les données collectées sont conservées la durée nécessaire à la gestion des inscriptions puis sont archivées.

Ces données sont transmises aux écoles concernées par l'inscription et aux services de l'état. Le renseignement des informations sollicitées est de ce fait impératif et conditionne le traitement de votre demande.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition aux traitements de données vous concernant.

Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DPD) par courrier électronique à l'adresse : dpd@grand-senonais.fr ou par courrier postal au 21 blvd du 14 juillet, 89100 Sens.

Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande d'exercice de droits, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.